

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi



CAHORS ET DÉP^t : — 3 mois, 5 fr. ; 6 mois, 9 fr. ; Un an, 16 fr.
HORS DU DÉP^t : — » 6 » 11 » 20

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.
PARIS : HAVAS et C^o, 8, place de la Bourse.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent
RÉCLAMES — 50

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Hiver.

Arrivées à		Départs de		Arrivées à					
CAHORS		CAHORS		LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	PÉRIGUEUX	BORDEAUX	PARIS
11 h. 10 ^m matin.	5 h. 10 ^m matin.	6 h. 53 ^m matin.	10 h. 12 ^m matin.	10 h. 28 ^m matin.	10 h. 45 ^m matin.	4 h. 27 ^m soir.	12 h. 45 ^m matin.		
5 » 7 ^m soir.	1 » 20 ^m soir.	2 » 55 ^m soir.	3 » 56 ^m soir.	4 » 22 ^m soir.	5 » 51 ^m soir.	10 h. 19 ^m — 11 h. 17 ^m soir.	4 » 39 ^m »		
9 » 41 ^m »	5 » 40 ^m »	7 » 24 ^m »	8 » 46 ^m »	9 » 24 ^m »	10 » 54 ^m »	*	» 4 ^m soir.		

Train de marchandises régulier : { Départ de Cahors — 5 h. 20^m matin.
Arrivée à Cahors — 7 h. 55^m soir.

Train de foire. — Arrivée à Cahors. — 9 h. 25^m matin.

Cahors, 2 Juin.

On lit dans le *Moniteur universel* :

« Quelques journaux insinuent que le parti bonapartiste exercerait, dans certaines régions gouvernementales, une influence spéciale et prépondérante. »

« Si ces bruits trouvaient créance dans le public, ils seraient de nature à inquiéter les conservateurs constitutionnels et libéraux ; il importe donc de les démentir. »

« Le maréchal de Mac-Mahon a de la façon la plus nette, formellement et officiellement déclaré qu'il était résolu à rester sur le terrain de la Constitution. »

« C'est parce que nous avons la confiance la plus entière dans ces déclarations que nous avons défendu la politique du président de la République. »

« Nous sommes également convaincus que pas un des membres du cabinet n'a d'autres vues que celles du chef de l'Etat et que, comme lui, ils ne veulent d'autre terrain d'action que celui de la Constitution. Or si, sur ce terrain, il y a place pour le concours de tous les conservateurs libéraux, aucun parti ne peut y exercer une influence spéciale, une prépondérance quelconque. »

« Telle est la seule politique que nous défendons, la seule aussi, incontestablement, qu'aient jamais entendue suivre le maréchal de Mac-Mahon et ses ministres. »

Ces déclarations de l'organe du centre-droit ne sont aucunement d'accord avec les nominations dans les préfetures et sous-préfetures.

Le *Moniteur universel* fait, en termes officieusement officiels, la déclaration suivante :

« Plusieurs journaux radicaux prêtent au maréchal l'intention de donner sa démission de président de la République dans le cas où sa politique rencontrerait de nouvelles difficultés. »

Jamais cette pensée n'est venue à l'esprit du chef de l'Etat ; il est, au contraire, fermement résolu à conserver ses pouvoirs jusqu'à leur expiration, à remplir ses devoirs comme à faire respecter ses droits. »

Ce n'est pas sans en avoir prévu toutes les conséquences qu'on fait une telle déclaration en termes si formels. Son auteur a dû prévoir les cas suivants :

Le cas où l'avis du Sénat ne serait pas conforme à la proposition de dissolution ; le cas où les élections des conseils municipaux résisteraient, en 1877, à la pression des nouveaux préfets, sous-préfets et juges de paix ;

Le cas où, le 30 janvier 1879, 50 nominations sénatoriales sur 75 seraient résolument républicaines ;

Le cas où le 20 février 1780 les 361 députés dissous seraient réélus.

Dans ces divers cas, quelle sera l'attitude du Président de la République ?

(France.)

L'Union donne un nouveau démenti à l'Univers, qui prétendait que les légitimistes du Sénat étaient résolus à voter la dissolution :

« L'Univers insiste sur l'attitude de la droite royaliste du Sénat au sujet de la question de dissolution. Pour couper court à une discussion nuisible aux intérêts d'une cause qui doit être aussi chère à l'Univers qu'à nous-mêmes, nous n'ajouterons qu'une simple observation, et ce sera la dernière. »

« La droite royaliste du Sénat avait encore, ces derniers jours, de nombreux représentants à Paris, et nous pouvons déclarer que, résolus à conserver une entière liberté d'action, ils ne contre-signeraient pas les affirmations de l'Univers. »

Le 16 mai et l'Europe.

Une grande force pour le parti républicain, dans le malheureux conflit qui vient de s'ouvrir, c'est d'avoir l'assentiment unanime de l'Europe. Cet avantage, que nous devons à la modération dont nous avons fait preuve depuis quelques années, à notre respect de la loi et des pouvoirs légaux, à notre conduite parfaitement correcte dans les récentes discussions, il nous importe au plus haut point de le conserver. Non-seulement de le conserver, mais, s'il est possible de l'accroître ; et cela, par les mêmes moyens qui nous l'ont procuré. Il est certain que notre pays fait en ce moment triste figure en Europe ; mais le public désintéressé suspend encore son jugement sur nous ; on attend ce qui va suivre pour décider si c'est la France qui délire ou si c'est seulement une minorité sans crédit, une coalition de partis incorrigibles. On veut bien reconnaître que les républicains ont le droit de leur côté, et qu'ils n'ont rien fait pour le perdre ; mais sauront-ils au milieu des plus violentes excitations, et aux prises avec un gouvernement de combat qui joue sa dernière carte, sauront-ils se maîtriser, rester strictement sur le terrain constitutionnel, ranger tous leurs alliés à une exacte discipline, observer jusqu'au bout l'ordre, le calme, le respect ; sauront-ils enfin, dans cette suprême épreuve, se montrer dignes d'être un parti gouvernant ? C'est la question que l'on se pose et qui excite en Europe le plus vif intérêt.

Cet intérêt, est-il besoin de le dire, n'est pas tout à fait gratuit. Ce n'est pas la seule sympathie qui attire sur

nous en ce moment les regards du monde ; le calcul vient un peu en aide à la sympathie. On a beaucoup réfléchi chez nos voisins depuis 1870 ; et l'on s'est aperçu que la France pouvait bien encore servir à quelque chose ; que la note française n'était pas sans avoir sa place naturelle dans le concert des nations. On nous veut du bien, pour nous d'abord, sans doute, mais aussi pour les services que nous pouvons encore rendre à la civilisation, à l'équilibre général, à la justice.

C'est pour cela qu'on s'est ému en nous voyant partir de nouveau à la dérive ; on aimerait savoir à qui parler chez nous, sur qui compter, sur quelle opinion générale, sur quel corps électoral, sur quel gouvernement, bref sur quelle France. On s'accoutumait peu à peu au parti républicain, à ses hommes politiques et à sa manière d'agir ; on lui tenait compte de ses difficultés intérieures et des résistances politiques ou religieuses ; on lui savait gré de suivre les voies légales, d'épuiser les délais légaux, de tout attendre de l'opinion publique de mieux en mieux informée. On commençait à faire fond sur nous.

Cette belle situation, mal affirmée encore, mais bien dessinée, et de jour en jour meilleure, est compromise. Les protestations courtoises ne trompent personne, et nous moins que personne ; on sait bien qu'un pays n'a de crédit qu'autant qu'il est fort, et que sa force, c'est d'avoir un régime intérieur bien assis, respecté de la majorité des citoyens, respecté surtout des magistrats qui en ont charge spéciale.

Mais le parti républicain, aujourd'hui évincé du pouvoir, à la stupefaction de tout le monde, peut y rentrer bientôt. Il y rentrera à coup sûr, et aux applaudissements de l'Europe entière, s'il réussit à pratiquer dans la lutte les vertus politiques auxquelles il doit le bon renom dont les journaux étrangers, depuis une semaine, nous apportent le précieux témoignage. Restons aujourd'hui ce que nous étions hier : un parti d'ordre, de bon sens, de paix civile, qui prétend représenter les meilleurs instincts de la nation. Quoi qu'ils fassent, laissons à nos adversaires le monopole de la violence, gardons pour nous la raison ; c'est elle, on l'a dit il y a longtemps, « qui finira par avoir raison. » Le dernier mot est toujours pour ceux qui savent et agir et se contenir.

(Temps)

Les torpilles.

Les dépêches et les correspondances russes apportent de longs détails sur l'explosion du second monitor turc, qu'une torpille a fait éclater. En lisant ces récits où respire une joie

belliqueuse presque farouche, les observateurs philosophes ne peuvent pas s'empêcher de se rappeler qu'en 1868 le prince Gortchakoff avait invité, au nom de l'humanité, les puissances à s'entendre pour adopter, comme règle de droit international, la défense d'employer dans la guerre des balles explosives. Cette pensée généreuse de la Russie avait été adoptée par l'Europe, et toutes les puissances, grandes et petites, avaient signé à ce sujet une convention à Saint-Petersbourg. Les personnes, malheureusement fort peu nombreuses, qui sont douées de quelque mémoire, doivent entendre encore le concert de louanges que cette campagne philanthropique du gouvernement russe souleva de tous côtés. On en retrouve l'écho dans tous les récents manuels du droit des gens. Il semblait que la Russie se fût donné pour mission, ne pouvant détruire la guerre, de la restreindre le plus possible dans ses procédés de destruction, de la rendre plus humaine, plus civilisée ; et bien des âmes naïvement sensibles n'étaient pas éloignées de prendre les ministres du czar pour des membres auxiliaires de la Ligue des amis de la paix. Cette croyance populaire faillit devenir générale lorsque le gouvernement russe, poursuivant son œuvre, entreprit de bannir les corps francs et les troupes irrégulières, de toutes les guerres futures. N'était-ce pas encore un nouveau progrès, et la barbarie guerrière de l'Europe n'allait-elle pas disparaître peu à peu sous les efforts d'une grande et pacifique nation ?

Hélas ! ceux que berçaient ces douces espérances ont dû être désagréablement surpris lorsqu'ils ont vu, quelques mois après la clôture de la Conférence de Bruxelles, la Russie faire à la Turquie une guerre de volontaires et de corps francs. Et ce n'était pas la seule déception qui les attendait. Ce gouvernement humain, auquel les balles explosives paraissent une arme sauvage et cruelle, n'hésite pas à se servir en ce moment, d'un engin mille fois plus sauvage et plus cruel. Le soldat qui tire une balle explosive tue par hasard un soldat ennemi ; mais la lutte est franche, car il reste dans les rangs, où il est exposé à un sort du même genre. Les torpilles posées au contraire secrètement, traîtreusement et en toute sécurité, font sauter en deux secondes un navire et son équipage tout entier. Il y a des torpilles fixes qu'on place à l'avance, et que le choc du navire fait éclater. D'autres sont allumées au moyen d'un fil électrique par un « opérateur » qui est à l'abri sur le rivage, et qui, montre en main, choisit le moment de lancer la décharge et de détruire d'un seul coup des centaines d'existences. D'autres, enfin, sont mobiles ; mais on les glisse au cachette sous le navire

et on ne les fait partir qu'après avoir eu le temps de fuir et de se mettre en sûreté. C'est la perfection de la barbarie dans la guerre. L'excès de science est plus odieux que l'excès d'ignorance et, si l'on n'y prend garde, le progrès des armements rendra les luttes contemporaines beaucoup plus atroces que les sanglants combats des grandes invasions du passé. Pourquoi une nation européenne ne se placerait-elle pas à la tête d'une campagne internationale contre les torpilles ? La Turquie aurait là une belle occasion de mettre à l'épreuve les sentiments d'humanité de sa rivale, et de provoquer la signature d'une convention non moins utile que celle qui a proscrit les balles explosives.

(Journal des Débats.)

INFORMATIONS

Certains journaux ont annoncé que dans le cas où la Chambre des députés serait dissoute, le Gouvernement a l'intention de procéder le 25 juillet aux prochaines élections.

Le Gouvernement n'a pris encore aucune décision pour le cas où cette éventualité se produirait.

M. Thiers et le prince Hohenlohe, dînent ce soir chez le général Cialdini.

On annonce que des poursuites vont être exercées contre M. Bonnet-Duverdier, président du conseil municipal de Paris, pour un discours prononcé dans une réunion tenue vendredi dernier, à Saint-Denis.

M. Vigier, gérant, et Gauthier, rédacteur du journal la *Marseillaise*, ont comparu jeudi, devant la 10^e chambre correctionnelle, sous la prévention d'offenses envers le Président de la République.

L'article visé était signé Gauthier et intitulé *Casse-Cou*. Il avait paru dans le numéro du 22 mai.

MM. Vigier et Gauthier ont été condamnés, chacun à trois mois de prison et quatre mille francs d'amende.

On assure que le journal la *Marseillaise* est de nouveau poursuivi, sous l'inculpation d'outrages envers le Président de la République.

On dit que M. Rouher est en ce moment fort indisposé.

Le général Ducrot vient de publier un ordre du jour ainsi conçu :

« Le général commandant le 8^e corps d'armée rappelle MM. les chefs de corps à la stricte observation des ordres antérieurement donnés par lui ;

interdiction absolue de journaux ou de publications politiques, quelle que soit leur nuance, dans les casernes et quartiers du corps d'armée.

» Ils devront veiller avec le plus grand soin à ce que cet ordre soit strictement exécuté.

» Si, à portée des casernes, se trouvent des cafés ou des débits dans lesquels se tient le commerce de journaux, ces établissements devront être consignés à la troupe.

» Toute infraction au présent ordre sera sévèrement punie. »

M. Edouard Serre, procureur général à Montpellier, révoqué, a adressé à M. de Broglie la lettre suivante :

« Montpellier, 26 mai 1877.

» Monsieur le garde des sceaux,

» Un décret rendu sur votre proposition vient de m'enlever mes fonctions de procureur général près la Cour d'appel de Montpellier. Depuis votre entrée au ministère je m'attendais au coup qui me frappe. Procureur général de la République, j'avais osé affirmer hautement mon profond dévouement aux institutions républicaines. J'avais servi fidèlement, loyalement le gouvernement que la France s'est donné. J'étais plus coupable encore, j'avais poussé l'audace jusqu'à flétrir publiquement les commissions mixtes et leur souvenir néfaste, et j'avais en l'honneur insigne de mériter les colères et les haines implacables d'un parti qui n'oublie pas. C'étaient là plus de titres qu'il ne m'en fallait pour être une des premières victimes de votre politique bien connue du pays. C'étaient des crimes irrémédiables aux yeux d'un ministre dont un illustre homme d'Etat et un grand citoyen disait, aux applaudissements de la France entière, qu'il serait un jour « le protégé de l'Empire. »

» J'ai mérité mon sort, monsieur le garde des sceaux, et vous avez bien fait, vous premier ministre de la République, de révoquer un procureur général républicain. Votre conduite est logique, et je vous félicite.

» Si le manifeste des gauches ne m'avait fait un devoir de rester jusqu'à ce jour à mon poste, je ne vous aurais pas laissé la satisfaction de me frapper. Je ne voulais ni ne pouvais servir sous vos ordres; je redoutais de me donner, même un seul moment, l'apparence d'une solidarité quelconque avec vos principes de gouvernement, avec vos actes, avec une politique que le pays désapprouve et à laquelle mon devoir de citoyen me défendait de m'associer. La protestation des gauches me disait d'attendre ma révocation. Je l'ai attendue. Par bonheur l'attente n'a pas été longue, et votre initiative, toujours bienveillante, a abrégé pour moi la durée de l'épreuve.

» Ce n'est pas sans un profond sentiment de regret que je quitte la magistrature, à laquelle j'ai consacré plus de vingt années de ma vie. Je n'abandonne pas sans esprit de retour mes fonctions judiciaires. Je les reprendrai, je l'espère, dans un avenir prochain, le jour où, la parole étant rendue à la France, vous descendrez à votre tour du pouvoir: le jour où cette maxime formulée autrefois par M. le président de la République: « Le droit des majorités est la règle des gouvernements parlementaires » sera redevenue une vérité et présidera à la constitution des ministères. Jusque-là, monsieur le garde des sceaux, jouissez de votre triomphe et continuez à servir la République en révoquant les républicains.

» Veuillez agréer, monsieur le président du conseil, l'assurance de mon respect.

» EDOUARD SERRE,

» Procureur général révoqué. »

Le roi Victor-Emmanuel a écrit au Pape une lettre de congratulations à l'occasion de son jubilé. Le Pape a répondu demandant au roi de ne pas

permettre à son gouvernement de dépouiller les paroisses et les confréries, ou alors il se verrait forcé de protester en termes très-vifs contre cette nouvelle attaque contre l'Eglise.

Cette réponse du Pape coïncide avec une déclaration faite tout récemment par M. Depretis à la Chambre des députés italienne: « J'ai toujours été d'avis, a dit M. Depretis, que tous les biens ecclésiastiques sans exception devaient être réunis au domaine de l'Etat. »

On sait où mène la voie funeste dans laquelle l'Italie est engagée.

L'Union dit que don Carlos et M^{me} la duchesse de Madrid sont en ce moment à Frohsdorf, auprès de M. le comte de Chambord.

La circulaire de M. le duc de Broglie est excellente, dit l'Ordre; mais les lois sur la presse sont insuffisantes pour la répression.

Et c'est M. Cunéo d'Ornano qui a proposé l'abrogation de la loi de 1875 sur la presse, et tous les bonapartistes, depuis M. Rouher jusqu'à M. Raoul Duval, ont voté cette abrogation!!

Au moment même où la Russie commence une grande guerre pour punir la Turquie d'avoir réprimé avec cruauté l'insurrection bulgare, elle continue à frapper sans pitié les malheureux polonais. Une dépêche adressée de Berlin au Times nous apprend que Krysinski, un des chefs du soulèvement de 1863, vient d'être condamné à mort et fusillé à Varsovie. Les journaux polonais et autrichiens avaient déjà raconté ce douloureux événement. Krysinski, réfugié et pris de nostalgie, s'était rendu à merci. Les Russes l'ont aussitôt condamné à la déportation en Sibérie, peine bien cruelle pour une faute qui date déjà de quatorze ans! Mais l'infortuné Krysinski a eu l'imprudence de demander à l'officier chargé de sa garde vingt-quatre heures de liberté afin d'arranger quelques affaires avant son départ pour l'exil. Ce dernier y a consenti. Aussitôt, Krysinski a été saisi et fusillé, et l'officier coupable de cet excès de compassion a été dégradé et condamné à servir comme simple soldat. De pareils épisodes doivent donner à réfléchir aux Slaves des Balkans. A la manière dont sont traités les Slaves polonais, ils peuvent deviner le sort qui les attendrait s'ils passaient de la domination turque sous une domination beaucoup plus régulière mais non moins inflexible.

L'Exposition universelle.

Voici une nouvelle preuve de l'empressement que les exposants de tous les pays ont mis à répondre à l'invitation de la France. Un récolement minutieux vient d'être fait des demandes supplémentaires d'emplacement qui ont été présentées dans les délais et qu'on avait dû d'abord mettre à l'écart, et une vérification très-soignée des emplacements déjà accordés ayant été opérée concurremment, on a constaté qu'il était indispensable de trouver encore près de deux hectares. Il ne fallait chercher cet espace supplémentaire, ni dans le Champ-de-Mars, ni dans le Trocadéro, dont la superficie tout entière est employée aujourd'hui, à un décimètre carré près. M. Krantz a donc négocié avec M. le préfet de la Seine en vue d'obtenir la concession temporaire d'une partie du quai d'Orsay.

Une galerie annexe serait construite sur ce quai, à partir de l'avenue de la Bourdonnaye, jusqu'au débouché de l'avenue Rapp, en face du pont de

l'Alma. Cette galerie devra être très-haute et très-aérée parce que la condition essentielle de la concession faite par la ville est que les arbres seront conservés en bon état. Elle absorbera donc la contre-allée tout entière qui borde le garde-meuble et les écuries de l'Etat, comprenant ses quatre rangées d'arbres. Le surplus du quai, sur une largeur de huit mètres environ, restera livré à la circulation.

M. Ferdinand Duval s'étant montré favorable aux propositions de M. Krantz, elles vont être soumises au Conseil municipal dans une de ses plus prochaines séances.

Nouvelles de la Guerre.

Constantinople, 31 mai, 10 h. 50.

La reprise d'Ardayan par les troupes turques est officiellement confirmée.

Le ministre d'Italie a été reçu aujourd'hui en audience privée par le Sultan.

Londres, 31 mai.

Batoum, 30 mai. — Un engagement sanglant et qui n'a pas duré moins de dix heures, a eu lieu entre les Turcs et les Russes qui voulaient établir de l'artillerie sur les hauteurs situées entre Rousetan, et une partie du camp turc commandé par Ali-Pacha.

Malgré le nombre considérable des troupes engagées par les Russes et leur intrépidité dans leurs attaques répétées, ils ont été à la fin repoussés, laissant sur le terrain un grand nombre de morts et de blessés.

(Daily Telegraph).

On lit, d'autre part, dans la Correspondance universelle :

« Péra, 31 mai, 7 h. 25.

« Deux grandes victoires pour les Turcs.

« Grâce à l'arrivée imprévue de Hassan-Pacha, arrivant de Soukoum-Kalé avec son corps d'armée, la grande bataille qui durait depuis deux jours sous Batoum s'est terminée par une victoire éclatante au profit des Turcs.

« Les Russes ont perdu toutes leurs positions et battent en retraite.

« Les pertes des deux côtés sont considérables.

« A Karakilissa, les Turcs ont refoulé l'avant-garde des Russes, dégagé la route de Kars et occupé fortement Olti. »

Vienne, 31 mai.

D'après les dépêches publiées par le Tagblatt, les Turcs auraient occupé, par surprise, sur la Drina, une île appartenant aux Serbes, tué et pris des paysans et enlevé du bétail.

Moukhtar-Pacha destitué serait traîné devant un conseil de guerre, parce qu'ayant prétendu avoir mis sur pied 66,000 hommes, il n'en aurait actuellement que 21,000. On aurait découvert de grandes malversations.

CHRONIQUE LOCALE

ET MÉRIDIIONALE.

Le journal qui représente à Cahors les opinions de MM. le comte Murat, de Valon et le baron Dufour, n'a pas encore fait connaître à ses lecteurs que ses trois patrons ont voté :

1° La proposition bonapartiste Cunéo d'Ornano;

2° La publicité des séances des conseils municipaux.

La proposition et la publicité des séances ont été les prétextes dont le Maréchal s'est servi, le 16 mai.

La feuille bonapartiste n'ayant jamais démenti les odieux mensonges qu'elle a émis au sujet de l'Exposition de 1878, et ne s'étant pas excusée d'avoir osé imprimer que la France était livrée à la famine, nous trouvons tout naturel qu'elle s'abstienne de révéler l'accord entre MM. le comte Murat et Barodet, de Valon et Duportal, le baron Dufour et Ordinaire dans les deux votes qui ont indigné le Maréchal et provoqué la situation présente.

Le Lot n'est pas heureux avec le nouveau ministère. Additionnons quelques faits :

Notre secrétaire général actuel « est appelé à un autre poste, » ce qui est une révocation polie;

L'un de ses prédécesseurs, M. Débat, est révoqué sans phrases;

La même mesure atteint purement et simplement M. de Girardin, ancien sous-préfet à Gourdon, coupable d'avoir une origine légitimiste, et de préférer la République à la dynastie du partage de la France;

Notre sous-préfet actuel de Figeac est révoqué. Il appartient à un département voisin du Lot, et son père avait en l'honneur, en 1852, d'être victime des commissions mixtes.

M. Desplats, appartenant au canton de Saint-Géry... était secrétaire général du Var. Il est remplacé avec la formule connue: appelé à un autre poste.

M. Vayssié, sous-préfet de Pontivy, où il s'était attiré l'estime de tous les partis, est appelé également à un autre poste, malgré ses longs services et le courage dont il fit preuve en 1871, à Limoges, devant une émeute qui inspira les plus grandes craintes. M. Vayssié appartient à l'une des familles les plus honorablement connues des cantons de Figeac et de Livernon.

Comme compensation, M. de Gombert est préfet de Montauban, et nous revoyons à Cahors M. Filhouze.

On se demande partout, dans le Lot, à quelle influence néfaste sont dus des révocations si étranges et des choix plus étranges encore.

Jeudi dernier a eu lieu, dans la chapelle du Lycée, la cérémonie de la première communion, suivie de celle de la confirmation. Dix-huit jeunes élèves de l'établissement se sont, pour la première fois, approchés de la Table Sainte, et quarante-cinq ont reçu le sacrement de Confirmation.

Mgr l'Evêque de Cahors avait gracieusement cédé la présidence de cette solennité à Mgr Lacarrière, ancien évêque de la Guadeloupe, qui comptait un de ses neveux, fils de M. Appert, ancien inspecteur d'académie, parmi les premiers communians.

A sept heures et demie, les élèves sont allés recevoir le Prélat, et l'ont conduit processionnellement à la chapelle, qu'on avait heureusement transformée, en la décorant d'une riche parure de fleurs et de lumière.

Durant la cérémonie, des chants se sont fait entendre. Les orphéonistes de la ville ont d'abord exécuté, sous l'intelligente direction de M. Combes, avec leur perfection si connue et si souvent couronnée, deux motets religieux, qui ont vivement saisi l'assistance. Après eux, de jeunes élèves, aux voix fraîches et pures, ont chanté des cantiques de circonstance, qui n'ont pas été écoutés

avec moins de charme et qui ont donné à la cérémonie un cachet tout particulier de piété et de dévotion. Après la communion, Mgr Lacarrière s'est tourné vers les élèves et leur a développé avec cette onction toute céleste, dont il a le secret, les paroles de saint Jean: « Dieu a tant aimé le monde qu'il lui a donné son fils unique. »

A l'issue de cette première cérémonie, les élèves se sont réunis dans la cour d'honneur, et l'un d'eux, élève de rhétorique, a complimenté Mgr en vers latins. Sa Grandeur a répondu avec un merveilleux à-propos, et a terminé en demandant un jour de congé, dont l'annonce a été saluée par le cri de: Vive Monseigneur.

Le soir, à deux heures, les vêpres ont été chantées pontificalement, et l'infatigable prélat a bien voulu encore adresser quelques paroles aux premiers communians, pour les préparer au renouvellement des promesses du baptême.

Vers quatre heures la fête était finie, mais la joie des enfants et des parents montrait que le souvenir en serait durable.

M. le Préfet du Lot a reçu aujourd'hui, à une heure et demie, à l'hôtel de la Préfecture, les autorités civiles et militaires et MM. les fonctionnaires.

LYCÉE DE CAHORS.

Compositions du 21 au 26 mai.

Mathématiques élémentaires.

Math. — 1 Mòles; 2 Combarieu.

Mathématiques préparatoires.

Physique. — 1 Mourèze; 2 Pascale.

Philosophie.

id. — 1 Cantarel; 2 Caudesaiguès.

Rhétorique.

Vers. gr. — 1 Labie; 2 Bessières.

Seconde.

Th. gr. — 1 Valat; 2 Bousquet.

Troisième.

Math. — 1 Barbier; 2 Delpech.

Quatrième.

Th. gr. — 1 Labie; 2 Gayet.

Cinquième.

Calcul. — 1 Cosse; 2 Grégoire.

Sixième.

Exerc. gr. — 1 Bènach; 2 Appert.

Septième.

Géograp. — 1 Bouyssou; 2 Arbouys.

Huitième.

id. — 1 Gaston; 2 Crayssac.

Classe primaire. — Première division.

Orthog. — 1 Combes; 2 Denons.

Deuxième division.

id. — 1 Pouget; 2 Bènach.

Troisième division.

id. — 1 Breil; 2 Séval.

Quatrième division.

Lecture — 1 Bécays; 2 Palame.

Enseignement spécial. Première année.

Géograp. — 1 Mouliérat; 2 Pagès.

Deuxième année.

Physique. — 1 Sers; 2 Lafargue.

Année préparatoire.

Hist. nat. — 1 Monbru; 2 Pergol.

Le censeur des Études,

T. DURAND.

On nous écrit d'Agen :

Le contre-coup du bouleversement ministériel et préfectoral se fait sentir sérieusement dans le cercle de nos affaires locales.

Les transactions commerciales engagées avec l'Angleterre et certaines provinces du nord de la France subissent des modifications qui en rendent les résultats à peu près improductifs. Les échéances à longs termes précédemment stipulées sont réduites aux limites du comptant; d'où il suit que le trafic des denrées de notre sol et celui des marchandises exotiques se trouvent très-notablement diminués.

La physionomie des foires et des marchés actuels accuse une défaillance notable. Les apports de céréales deviennent moins abondants, malgré l'élévation du prix des blés et autres menus grains.

Les travaux de culture paraissent très-retardés par les intempéries; ils ajoutent

encore au malaise et aux déceptions de l'heure présente. Les récoltes végètent tant bien que mal; aussi l'incertitude d'une bonne moisson va-t-elle de pair avec les éventualités de la politique.

Tel est l'état vrai des choses et des esprits dans les parages de la Garonne et du Lot.

Il est temps que notre fortune se relève avec énergie de si cruelles vicissitudes.

Il faut dire en toute justice qu'une propagande bonapartiste très-suivie a préparé cet état de choses. On a tout fait pour persuader aux populations des campagnes que les affaires allaient mal. Le journal bonapartiste de Cahors, avec une audace particulière, disait que les puissances de l'Europe refusaient de concourir à notre Exposition, et que la France était livrée à la famine. Les acheteurs ont dû naturellement mettre à profit cette situation. Ce qui peut arriver de mieux à ces pêcheurs en eau trouble, c'est que les paysans soient effrayés et consentent par peur à livrer leurs marchandises à bas prix.

La direction de la Monnaie de Paris vient de livrer à la circulation trois cent mille pièces d'un centime, et deux cent cinquante mille de deux centimes.

L'Officiel publie un avis du ministère des finances disant que les porteurs de bons du Trésor 2-10, 3-10 et 5-10 créés en vertu de la loi du 21 juillet 1870, que le Trésor, usant de faculté qu'il s'est réservée de rembourser ces bons à partir de la 2^e, de la 3^e, ou de la 5^e année, moyennant avis donné trois mois à l'avance, procédera à ce remboursement le 1^{er} septembre 1877, date de l'échéance du plus prochain coupon semestriel.

A partir de cette époque, les bons dont il s'agit cesseront de porter intérêt.

Leur remboursement sera effectué : A Paris, à la caisse centrale du Trésor;

Dans les départements, à la caisse des trésoriers-payeurs généraux ou des receveurs particuliers des finances.

LICENCE ET BACCALAURÉAT ÈS-LETTRES. — Par décision de M. le recteur, autorisé par M. le ministre de l'Instruction publique, la session prochaine de la licence ès-lettres s'ouvrira à Toulouse, le lundi 2 juillet, et celle du baccalauréat, le lundi 9, même mois.

En conséquence, le registre d'inscription restera ouvert, rue du Sénéchal, 13, du mardi 19 juin, au mer-

credi 4 juillet; après ce délai, il ne sera plus reçu d'inscription.

Indépendamment de la session qui sera tenue au chef lieu de l'académie, des examens de baccalauréat ès-lettres auront lieu à Tarbes, à Cahors, à Rodez, aux époques ci-après, savoir :

A Tarbes, le vendredi 17 août;

A Cahors, le mercredi 22 août;

A Rodez, le mardi 28 août.

Les candidats qui voudront être examinés dans l'une de ces villes devront adresser leur demande d'inscription, accompagnée des pièces réglementaires, du 25 juin au 1^{er} août, à M. l'inspecteur d'académie qui y réside.

Les nids d'oiseaux.

Voici la saison où tous les oiseaux font leurs nids et où les arbres, qui deviennent de plus en plus touffus, vont se peupler et dérober aux regards les domiciles éphémères de ces habitants de l'air. Rien n'est curieux comme un nid d'oiseau. La variété des matériaux est multiple, et leur assemblage diffère selon la nature des pièces employées à la charpente de l'édifice. Le Journal des Débats donne, à ce sujet, les détails les plus intéressants :

L'oiseau n'a pas toujours à sa disposition les matériaux qu'il désire. Il prend ce qu'il trouve, ce que l'atmosphère et la température lui permettent d'emporter. Comme il n'a ni la main de l'écureuil ni les incisives du castor, il ne peut user que de matières légères, souples, faciles à être arrachées, tranchées et transportées. Aussi le nid n'est-il qu'un tissu, un enchevêtrement de mousse, de duvet, de branches flexibles, de débris cotonneux, de filaments, etc. Tous ces matériaux, dit Michelet, sont moins un tirage qu'une condensation, un feutrage, un ensemble d'objets mêlés, poussés et fourrés l'un dans l'autre avec effort, avec persévérance, avec un art laborieux.

L'outil de l'oiseau n'est réellement que son corps même, sa poitrine, dont il presse et serre les matériaux jusqu'à les rendre absolument dociles, les mêler, les plier, les assujettir à l'œuvre générale.

Et se doute-t-on de la manière usitée chez l'oiseau pour donner à son nid la forme circulaire ? Il faut le voir dans ce fouillis de mille débris filamenteux qu'il vient d'accrocher à une branche. Il se roule, se tourne dans tous les sens, pour faire un creux, puis fait un poids de sa poitrine, de son dos, pour agrandir ce trou, pour amincir les murs, et par une pression constante, lui donner l'espace et la commodité, aussi bien

que la solidité nécessaires.

Et que de craintes, que de frayeurs pendant la durée de cette construction aérienne ! Voyez le mâle en quête de matériaux, quête habile et furtive, car il évite l'œil de l'homme, de l'enfant ou du reptile. Il tremble qu'en le voyant voler vers le nid, ses ennemis n'en apprennent trop bien le chemin. Souvent, si vous le regardez, il prendra une route différente pour vous tromper. Il tient au bec une herbe, un objet quelconque, il aperçoit dans son vol un espion qui le guette, un écolier qui le suit d'un méchant regard, et que fait-il ! Il suspend son vol, se perche sur la première branche, se dérobe aux yeux ou vole dans une direction opposée; puis, quand l'ennemi est dépité, il revient à tire d'aile et dépose le brin d'herbe dans le précieux chantier où l'attend sa compagne inquiète.

Et pour n'apporter que des matériaux de choix, savez-vous, dit encore Michelet, ce que fera l'oiseau ? Il suivra les brebis pour recueillir un peu de laine, il ramassera dans la basse-cour des plumes, il épiera, dans son audace, si la fermière sous l'avant, laisse un moment son peloton et sa quenouille et dérobera un morceau de fil.

La variété des lieux choisis par les diverses espèces pour y construire leurs nids n'est pas moins grande que celle des matériaux dont les nids sont formés.

La perdrix cherche les halliers, les buissons, les grandes herbes; l'alouette, les champs nouvellement ensemencés et les prairies émaillées, le martin-pêcheur préfère le bord de l'eau; le ramier, l'arbre des forêts; etc.

On peut tirer cette conclusion que les oiseaux qui ont coutume de voler haut et de percher placent ordinairement leur nid sur les arbres élevés; les très-grands oiseaux, sur le sommet des rochers; les petites espèces à différentes élévations, et quelques-unes près de terre. Ceux qui ne perchent pas construisent leur nid au pied des arbres ou parmi les plantes touffues; les aquatiques les placent au milieu des joncs et des roseaux; plusieurs le posent sur l'eau même; enfin, les oiseaux marins ou riverains choisissent toujours un lieu voisin du rivage.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 26 mai au 2 juin.

Naissances.

- Cantagrel, Marie, rue Sainte-Barbe.
 - Pouzergues, Marie-Antoinette, rue de la Mairie.
 - Bouzou, Mélanie, Place au Bois.
- Mariages.
- Pages, Guillaume, et Laville, Virginie.

vitablement dans le forfait commis sur le fils du vieillard.

Mais de ces trois hommes, l'un avait une force de volonté extraordinaire : c'était le neveu à la tête grisonnante. Il lutta donc violemment contre l'émotion qui l'envahissait, contenant les battements de sa poitrine, et tournant vers le médecin un regard assuré.

— Notre cher oncle a eu une agonie bien cruelle, répondit-il d'une voix presque ferme. Quinze jours mon frère et moi, nous avons veillé à son chevet. Enfin, vaincus par la fatigue et par la douleur, nous nous étions jetés sur un lit de repos dans une chambre voisine, laissant notre oncle aux soins de cet homme. Alors le délire, un délire effrayant, s'est emparé du moribond. Le serviteur a pris peur et il est venu nous avertir. Le vieillard s'est alors trouvé seul, la fièvre qui l'agitait a donné à son corps une force qu'on ne pouvait lui supposer. Il s'est levé, et égaré, frémissant, il a fait quelque pas dans la chambre, puis saisi d'une subite faiblesse, il est tombé lourdement sur le parquet comme foudroyé, la face contre terre, et il s'est fait au front la blessure que vous voyez.

Cette explication, vraie dans les faits principaux, sinon dans les circonstances,

Meulet, Jean-Joseph, et Blanc, Jeanne.

Décès.

- Organ, Canet, chargeur, 60 ans, à la Citadelle.
- Salinié, Tiburce-Denis, 4 ans rue St-Pierre.
- Chanut, Marie, 80 ans, aux Durands.
- Delboy, Jeanne, 70 ans, rue Feydel.
- Valet, Jean-Hugues-Guillaume, 72 ans, Boulevard Nord.
- Bru, Henri, 44 mois, rue Nationale.
- Lavaquerie, François-Simon, journalier 37 ans, (Hospice).

Pour la chronique locale, A. Layton.

DERNIÈRES NOUVELLES

Nous appelons l'attention sur la note suivante du Temps, qui a été fort commentée hier soir, vendredi, à Paris :

L'absence de M. de Fourton à la réception de l'Elysée d'hier soir était fort commentée; quelques personnes ordinairement bien informées interprétaient cette absence comme un nouveau symptôme des dissentiments déjà signalés dans le cabinet entre les membres bonapartistes et les membres qui font partie du centre droit.

Perpignan, 4^{er} juin.

Le tribunal correctionnel de Perpignan a condamné, par défaut, M. Elie, gérant, et M. Justin Alavail, rédacteur du *Republicain*, des Pyrénées-Orientales, pour offenses envers le méréchal. M. Elie, à quinze mois de prison et 1,000 fr. d'amende, et M. Justin, Alavail, à deux ans de prison et à 2,000 fr. d'amende.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(Service spécial du Journal).

Paris, le 2 juin, 2 h. 10 soir.

M. Bonnet-Duverdier, président du conseil municipal de Paris, a été arrêté, à minuit, à raison du discours qu'il a prononcé à Saint-Denis, dans une réunion illégale.

Bourse de Paris

Cours du 2 Juin.

- Rente 3 p. %..... 68.90
- 4 1/2 p. %..... 98.40
- 5 p. %..... 103.80

VALEURS DIVERSES au comptant.	CLOTURE du 1 ^{er} Juin	CLOTURE précédente
Banque de France..	3.465 »	3.490 »
Crédit foncier.....	590 »	585 »
Orléans-Actions...	1.027 50	1.022 50
Orléans-Obligations.	329 75	329 50
Suez.....	647 50	637 50
Italien 5 %.....	68 10	66 95

parut naturelle au docteur, qui toutefois constata la mort accidentelle.

Après avoir signé la constatation qu'il était venu faire, il la plia, la plaça dans une large enveloppe qu'il cacheta et remit le tout au neveu en lui recommandant de faire porter immédiatement cette déclaration au bureau de la mairie.

Puis il s'éloigna, laissant seuls les deux neveux et l'Auvergnat.

Le reste de la journée se passa dans une attente cruelle, mais moins anxieuse.

L'inhumation devait avoir lieu le lendemain matin.

Toutefois, le cadavre caché dans le cabinet, près du salon, pesait lourdement sur la conscience et la tranquillité des assassins. Il leur tardait de s'en débarrasser et de le faire disparaître.

Enfin le moment arriva. Le temps était incertain; un vent du sud assez doux chassait dans le ciel de noirs nuages qui, par intervalles, jetaient de courtes averses. Une lune d'hiver, entourée de cette auréole irrisée qui enveloppe son disque durant les temps pluvieux, épanchait en larges nappes argentées sa lumière triste et fantasmagorique. Elle dessinait sur le sol de grandes ombres mouvantes qui couraient avec le vent et les nuages. Il y avait des alterna-

AVIS

M. Théophile Bennet, bourrelier à Puy-l'Evêque a l'honneur de prévenir le public qu'il ne paiera aucune dette contractée par sa femme Delphine Delpech.

Vente de 27,500 Actions

DE LA FONCIÈRE

Compagnie d'Assurances contre l'Incendie
Capital social : 40 millions de francs
DIVISÉ en 80,000 ACTIONS de 500 FRANCS
(Libérées d'un quart)

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

- MM.
- De Marcère, député, ancien ministre, Président ;
- Le comte Frédéric de Lagrange, administrateur de la Société de Dépôts et Comptes courants, ancien administrateur de la C^e LA PAIX, Vice-Président ;
- Aubry (Maurice), administrateur de la Société de Dépôts et Comptes courants, ancien administrateur de la C^e LA PAIX ;
- Buchot, ancien préfet ;
- Dommartin, ancien juge au tribunal de commerce de la Seine ;
- Henry Fould, de la maison Fould frères et Ce ;
- J. Gautier, de la maison Donon, Aubry, Gautier et Ce ;
- Heusschen, propriétaire, ancien administrateur de la C^e LA PAIX ;
- Le baron Levavasseur, armateur, administrateur de la Banque de France, et de la Société de Dépôts et Comptes courants, ancien administrateur de la C^e LA PAIX ;
- A. Magne, ancien trésorier payeur général, administrateur du Crédit foncier de France, du Chemin de fer de Paris à Orléans et du Crédit industriel et commercial.
- Félix Martin, D^r du Sous-Comptoir des Entrepreneurs ;
- Edouard Pascal, Administrateur du Crédit foncier de France ;
- Péridon, ancien président de la Chambre des notaires de Metz ;
- Marion Roux, membre de la Chambre de commerce et administrateur de la Banque de France, à Marseille ;
- Le comte Rozan, propriétaire ;
- Schérer, sénateur ;
- J. Siegfried, administrateur du Comptoir d'escompte de Paris ;
- Directeur : M. Brisset, ancien Directeur de la C^e la Paix.

Ces 27,500 actions, provenant du Syndicat des actionnaires du Crédit agricole et du Crédit foncier, sont offertes au public au prix de :

375 fr.

NET A PAYER COMME SUIT :

100 fr. en faisant la demande.
275 fr. le 4^{er} juillet, au moment du transfert des titres.

Les demandes d'actions seront reçues DES 8 ET 9 JUILLET

au Crédit général Français

46, Rue Le Peletier, à Paris

ET DANS SES SUCCURSALES :

à Bordeaux, à Lille, à Lyon et à Marseille

On peut, dès maintenant transmettre des demandes d'actions par lettres chargées, adressées à la Société du Crédit général Français, à Paris, ou à l'une de ses Succursales.

On peut se procurer des documents et des statuts aux adresses ci-dessus indiquées.

Pour tous les extraits et articles non-signés.

Le propriétaire-gérant, A. Layton.

tions de nuit et de jour pâle et terne, selon que les vapeurs agglomérées de l'atmosphère voilaient la lune ou en découvraient la sphère lumineuse.

Vers dix heures du soir, les deux neveux mandèrent l'Auvergnat auprès d'eux. Celui-ci reçut l'ordre de faire avancer près de la petite porte du jardin une voiture fermée qu'il avait dû se procurer dans la journée. Après ce soin accompli, l'ainé exposa à son frère et à Pascal le projet qu'il avait formé pour se débarrasser du cadavre accusateur de leur cousin.

— Ce qui m'importe surtout, dit-il, c'est de faire disparaître le corps du fils. Il faut que jamais et d'aucune manière on ne puisse le découvrir. Si on retrouvait le cadavre, on soupçonnerait immédiatement le crime, et on en rechercherait les auteurs. L'identité de la victime serait facilement constatée, soit par des amis qui le reconnaîtraient, soit par des gens chez lesquels il a logé et qui vont être inquiets de ne pas le voir revenir. Or, qui accuserait-on du crime ? Tout d'abord ceux à qui le crime profite, c'est-à-dire de nous.

A cette remarque logique, le plus jeune des assassins eut un mouvement de frayeur.

(A suivre).

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT.

2 juin 1877. (9)

LES NUITS DE PARIS

Par Pierre ZACCONE.

Prologue.

III

LE MÉDECIN DES MORTS.

— C'est nous, répondit le plus âgé des deux neveux qui se levèrent et vinrent s'asseoir près du docteur.

— Vous êtes son fils ? demanda le docteur.

— Hélas ! monsieur, notre pauvre oncle n'a pu avoir le bonheur d'embrasser ses enfants ; on n'a jamais su ce que sont devenus ses deux fils.

— Alors vous êtes ses neveux ?

— Oui, monsieur, mon frère et moi.

— De quelle maladie est mort votre parent ?

— D'une maladie commune à cet âge

Reproduction interdite.

MINISTÈRE DE LA GUERRE

**SERVICE
DES SUBSISTANCES MILITAIRES**

Fourniture de viande fraîche

A faire aux troupes du 1^{er} Juillet 1877 au 30 Juin 1878.

Le Lundi, onze juin prochain, à 2 heures de l'après-midi, il sera procédé dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville de Cahors, sur soumissions cachetées, à l'adjudication publique, des fournitures de viande fraîche à faire, à prix ferme, du 1^{er} juillet 1877 au 30 juin 1878, aux troupes de toutes armes stationnées dans la place de Cahors. L'adjudication sera faite par les soins d'une commission que présidera le Sous-Intendant militaire. Les personnes qui voudront prendre part à l'adjudication devront faire parvenir avant le 4 juin prochain au soir, dans les bureaux du Sous-Intendant militaire à Cahors, une déclaration écrite faisant connaître leur intention et indiquant leurs nom, prénoms, qualité et domicile, ainsi que des références. Le Sous-Intendant militaire donnera récépissé de chaque déclaration déposée. A dater du 5 juin aucune déclaration ne

pourra plus être reçue à moins d'une décision spéciale prise par l'Intendant militaire du corps d'armée et la liste ouverte par le Sous-Intendant militaire pour constater la remise des déclarations sera définitivement close.

La commission délibérera à la date fixée par son Président, sur l'admission ou le rejet des nouvelles déclarations préparatoires présentées par les personnes qui n'aurait pas pris part à la 1^{re} adjudication; ses décisions seront notifiées.

Le public pourra prendre connaissance du cahier des charges et de l'instruction sur le mode d'adjudication dans les bureaux de la Préfecture et dans ceux du Sous-Intendant militaire à Cahors.

Cahors, le 31 mai 1877.

F. HÉNOT.

L. BASCHET, Editeur, 126, boulevard Magenta, Paris.

**LE
MUSÉE POUR TOUS**

Revue de Littérature et d'Art, paraît hebdomadairement.

Chaque numéro, impression elzévirienne, sur beau papier velin, format colombier, se compose :

- 1^o De quatre pages renfermant : texte par les meilleurs écrivains, dessins, gravures, autographes, musique, etc.;
- 2^o De DEUX MAGNIFIQUES PHOTOGRAPHIES tirées hors texte, sortant des ateliers de la maison Goupil et C^o, et représentant une valeur réelle de DOUZE FRANCS.

PRIX DU NUMÉRO 2 fr. 25.

Il paraît un numéro tous les Vendredis.

ABONNEMENTS :

Paris	Départements
Un an..... 100 fr.	Un an..... 117 fr.
Six mois..... 50 fr.	Six mois..... 60 fr.
Série de 5 numéros... 11 fr. 25	Série de 5 numéros... 12 fr.

On souscrit : à Cahors, chez GIRMA, libraire.

A Vendre ou à Louer

UNE

MAISON DE CAMPAGNE

AVEC JARDIN, VIGNE & RIVAGE

Cette PROPRIÉTÉ est située à CABAZAC, à l'entrée de Cahors, en face la Gare. — Site très agréable, dominant la ville. — Coup d'œil magnifique.

S'adresser : à M. Emile Guilhaud, à côté de la Gare ; à M. Delpérier, M^d de meubles ; à MM^{es} Lugan et Delport, notaires.

Eaux Minérales de Miers

Gare de Rocamadour (Lot)

HOTEL CARBOIS

A Alvernac

L'HOTEL CARBOIS, le premier que l'on trouve en arrivant de Rocamadour à Alvernac, jouit d'une réputation justement méritée.

Les étrangers qui fréquentent cet Etablissement y sont l'objet des attentions les plus délicates ; chacun se plaît à le reconnaître.

M. CARBOIS, le seul de la commune d'Alvernac actionnaire de la Fontaine minérale offre à tous ses clients de leur donner tous les renseignements qui pourraient leur être nécessaires.

Un omnibus fait le service à tous les trains de la gare pour conduire les voyageurs à l'Hôtel Carbois.

EUCALYPSINTHE

(Br. s. G. D. G.). Aperitif-Fébrifuge le plus puissant, le plus agréable, n'ayant aucun des principes malfaisants de l'absinthe. Calme la soif, ranime l'appétit, facilite la digestion, réveille l'intelligence et la mémoire, en produisant un bien-être général. Un petit verre étendu d'eau, pris au début de la fièvre, l'évague immédiatement. — Pr l'exp., M. Bessède fils, Marseille. — Se trouve dans les principaux Cafés.

CONTOU

BOULANGER

Rue Saint-James, à Cahors.

PAIN, TRÈS-BONNE QUALITÉ.

FAIT DES COQUES

Tous les Dimanches.

PHILODERME INDIEN
Une lotion matin et soir guérit en un mois
FEUX DU VISAGE
BOUTONS, ACNÉ
Lyon, Pharm. MAZADE & DALOZ
ET DANS LES PRINCIPALES PHARMACIES

POUDRE MAZADE & DALOZ
14, rue d'ALGERIE, LYON
La seule infailible pour détruire les

CAFARDS
s'emploie avec des pommes de terre cuites, du sucre et de l'eau
Vente chez MM. les Pharm., drog^{ist} et épiciers.

MAGASIN DE FLEURS ARTIFICIELLES



M^{ME} LINON

FLEURISTE

Galerie de Fontenille

boulevard Nord, à CAHORS.
Grand assortiment de Bouquets d'Eglise ; Vases en porcelaine ; Flambeaux en verre et Fournitures pour fleurs ; Papiers de toutes couleurs.
Bouquets de fêtes votives ; Galons et devant d'autel brodé or.

QUESTIONS ARTIFICIELLES
VIN
BI-DIGESTIF DE
CHASSAING
ALL
PEPSINE ET A LA DIASTASE
Agents naturels et indispensables de la DIGESTION
12 ans de succès
contre les
DIGESTIONS DIFFICILES
OU INCOMPLÈTES,
MAUX D'ESTOMAC,
DYSPEPSIES, GASTRALGIES,
PERTE DE L'APPÉTIT, DES FORCES,
AMAIGRISSEMENT, CONSOMPTION,
CONVALESCENCES LENTES,
VOMISSEMENTS...
PARIS, 6, Avenue Victoria, 6
Se trouve dans les principales pharmacies.

Emile ESCUDIE,

Fellier Carrossier

Galerie Fontenille, Cahors.

A l'honneur d'informer sa clientèle qu'il est toujours prêt à faire tout ce qui concerne la sellerie, harnachement et carrosserie, et le faisant tout par lui-même, sans le secours d'aucun ouvrier, il peut garantir ses marchandises premier choix et le travail bien fini.

MAGASIN DE FLEURS ARTIFICIELLES.

GARNITURES
D'ÉGLISES.
DEVANT D'AUTELS
et
GARNITURES

MARIE BLANC

FLEURISTE A CAHORS

Magasin maison IZARN, juge, boulevard Sud en face le café Ferran.

Bouquets d'Eglises et de St-Sacrement ; Garnitures d'autel or ; Frange or et argent ; Globes garnis et non garnis ; Couronnes nuptiales ; Couronnes mortuaires ; Fournitures pour fleurs ; Papiers de toutes couleurs.

Grand assortiment de Vases en porcelaine et Flambeaux. Sujets religieux.

Bouquets pour Fêtes votives ; Lanternes vénitiennes.

GROS ET DÉTAIL

ANCIENNE MAISON GAMBETTA, AINÉ

rue du Lycée à Cahors

CRISTAUX, PORCELAINES, VERRERIES ET POTERIES EN TOUS GENRES. ÉPICERIE ET DENRÉES COLONIALES.

M. Victor BOUZERAND a l'honneur d'informer le Public qu'il vient d'acquiescer de M^{me} veuve Boussac, l'ancien fond de commerce de M. Gambetta, aîné, et qu'il mettra tous ses soins à contenter la nombreuse clientèle de cette Maison.

**L'ILLUSTRATION DE LA MODE
ET LA TOILETTE DE PARIS.**

LE PLUS BEAU, LE PLUS COMPLET ET LE MEILLEUR MARCHÉ DES JOURNAUX DE MODES.

Bureaux, 25, Rue de Lille PARIS.

La Toilette de Paris a résolu ce problème de donner pour un prix incroyable de bon marché, des renseignements plus complets et plus utiles que les journaux dont l'abonnement est trois ou quatre fois plus coûteux. La Toilette de Paris ne paraît qu'une fois par mois, mais chacune de ses livraisons ne contient que des modèles sortant des premières maisons de Paris, et résumant tout ce qui a paru de plus élégant et de plus nouveau. Ce journal est indispensable aux couturières, modistes, lingères, aussi bien qu'aux dames en général, qui désirent se tenir au courant des véritables modes nouvelles.

PRIX D'ABONNEMENT

PREMIÈRE ÉDITION.	DEUXIÈME ÉDITION
Comprenant par livraison mensuelle : Un numéro de huit pages grand format, orné d'un grand nombre de dessins, une gravure coloriée et une feuille de patrons imprimée grandeur naturelle.	Comprenant : Outre les éléments de la première édition, un patron découpé en grandeur naturelle, d'une des toilettes représentées par les gravures.
UN AN 6 FRANCS	UN AN 12 FRANCS

La modicité du prix d'abonnement ne permet pas de recevoir de souscriptions pour moins d'une année.

Toute demande d'abonnement doit être accompagnée d'un mandat poste à l'ordre de M. le directeur de la Toilette de Paris.

Un numéro spécimen est adressé gratuitement à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie ou par carte postale, à l'administration de La Toilette de Paris, 25, RUE DE LILLE, PARIS.

EN VENTE

chez P. BARRES, 19, rue du Dragon, à Paris.

Grande et belle Carte

DU THÉÂTRE DE LA GUERRE D'ORIENT

comprenant la Turquie d'Europe et d'Asie

1 feuille colombier imprimée et coloriée avec soin.

Prix 0 75^e. — Escompte 33 %.

13/12 à la douzaine.

CRÉDIT LITTÉRAIRE

J. GIRMA

boulevard Nord, à Cahors.

On peut se procurer à cette Librairie des ouvrages choisis sur les Catalogues généraux de tous les bons éditeurs, comprenant : Sciences, Littérature, Droit, Médecine, Théologie, Dictionnaires, Encyclopédies, etc., etc., aux conditions avantageuses qui suivent :

400 fr. de livres.....	5 fr. par mois.
200 —	40 —
300 —	45 —
400 —	20 —

Mêmes conditions pour toutes les œuvres musicales.

ACHAT DE BIBLIOTHÈQUES. — ECHANGE DE VIEUX LIVRES.

NOTA. — Outre les avantages de vente signalés ci-dessus, il sera donné gratuitement pour chaque 100 francs d'ouvrages choisis, un volume du journal L'ILLUSTRATION dont le prix est de 18 fr.

PIANOS ET HARMONIUMS

DES MEILLEURS FACTEURS

MUSIQUE ET INSTRUMENTS

GODINAUD, FILS

A CAHORS (Lot), Maison de la Poste.

HARMONIUMS.

PIANOS OBLIQUES

Accord et réparation. — Vente, échange et location.

LA VELOUTINE

EST UNE

Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth

PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU

Elle est adhésive et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.

PARIS — Ch. FAY, Inventeur — 9, rue de la Paix